



### Concours mémoriel

#### « 1944-2014 : 70 ans après je me souviens en écrivant un message pour la Paix »

Public concerné : Elèves de CM1 et de CM2 du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie.

#### Contexte :

Dans le cadre du 70<sup>e</sup> anniversaire de l'année 1944, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) en partenariat avec l'association Civisme – Défense – Armée – Nation (CiDAN) met en place un concours mémoriel sur les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Concours à destination des élèves de CM1 et de CM2, qui sont invités à rédiger un message faisant référence à la Paix et qui sera lu, par eux, lors de la cérémonie du 8 mai 2014. Outre son aspect pédagogique, ce projet vise à permettre à un maximum de jeunes de participer à une cérémonie commémorative. Il bénéficie du label 70<sup>e</sup> anniversaire de l'année 1944

#### Objectifs :

- Rédiger un message pour la Paix par les élèves, aidés des professeurs (1 page manuscrite maximum de format A4).
- Participer activement à la cérémonie commémorative du 8 mai 2014 dans le cadre du 70<sup>e</sup> anniversaire de l'année 1944.
- Interpréter la Marseillaise

#### Organisation :

- Date limite d'inscription au concours : **vendredi 11 avril 2014**
- Information aux maires des communes dont une ou plusieurs classes participent : **avant le vendredi 18 avril 2014**.
- ⇒ Transmission du message à l'adresse mail suivante : [concours-message-pour-paix-2014@hotmail.fr](mailto:concours-message-pour-paix-2014@hotmail.fr) ainsi qu'à la mairie dont dépend l'école primaire **avant le vendredi 25 avril 2014** : Le maire aura été préalablement informé officiellement de ce concours par le directeur du service départemental de l'ONACVG. En tant que premier magistrat, le maire sera le garant du contenu du message.
- ⇒ Transmission du message à l'ONACVG par voie de mail ou postale **avant le vendredi 15 mai 2014**, délai de rigueur. Joindre impérativement au message plusieurs photographies de la classe lisant le message pour la Paix et interprétant l'hymne national. L'anonymat du document lu par les élèves sera assuré par l'ONACVG et l'association CiDAN avant la présentation au jury. Les photographies et/ou documents audiovisuels montrant des élèves ne seront pas rendus public. Leur utilisation ne se fera que dans le cadre du jury de délibération.

### Jury :

- Agents de l'ONACVG, composés de Directeurs et de Coordonnateurs Mémoire & Communication
- Membres de l'association CiDAN
- Deux représentants du monde combattant par département, si possible.
- Un représentant de l'Education Nationale par département (représentants de l'Inspection académique, professeurs en exercice ou à la retraite), membres de l'association Mémoire et Espoir de la Résistance, ...

### Délibération :

- Jury délibérant le vendredi 23 mai 2014 à 14h00 au musée de la Résistance de Tergnier (02)

### Annnonce des résultats et des prix :

- Première semaine du mois de juin 2014 par voie de mail.

### Prix :

1<sup>er</sup> prix → Parcours citoyen à Paris. Potentiellement au programme : Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe et/ou Visite du Mont-Valérien et/ou Visite de l'assemblée nationale ou du sénat ...

2<sup>e</sup> prix → Voyage organisé à la Coupole d'Helfaut ou au musée de l'internement et de la déportation de Royallieu (à définir)

**Les voyages seront organisés durant les seconde et troisième semaines du mois de juin 2014.**

Les autres classes ayant participé à ce concours et n'ayant pas été primées se verront remettre des ouvrages pédagogiques, bons cadeaux, ...

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Monsieur Pascal VANDEWEGHE ou Monsieur Eric LADEN aux coordonnées suivantes :

**Base de Défense de Lille - ONACVG**  
Caserne Vandamme  
17, rue Lydéric  
59043 Lille Cedex  
Tél : 03.28.38.33.76

**Courriel :** [concours-message-pour-paix-2014@hotmail.fr](mailto:concours-message-pour-paix-2014@hotmail.fr)

### Liens Internet :

**Office National des Anciens Combattants & Victimes de Guerre**

⇒ <http://www.onac-vg.fr/fr/>

**Œuvre Nationale du Bleu de France**

⇒ <http://www.bleudefrance.fr/index.php>

**Association Civisme – Défense – Armée – Nation**

⇒ <http://www.cidan.org/v3/>